

Rapport annuel 2020-2021

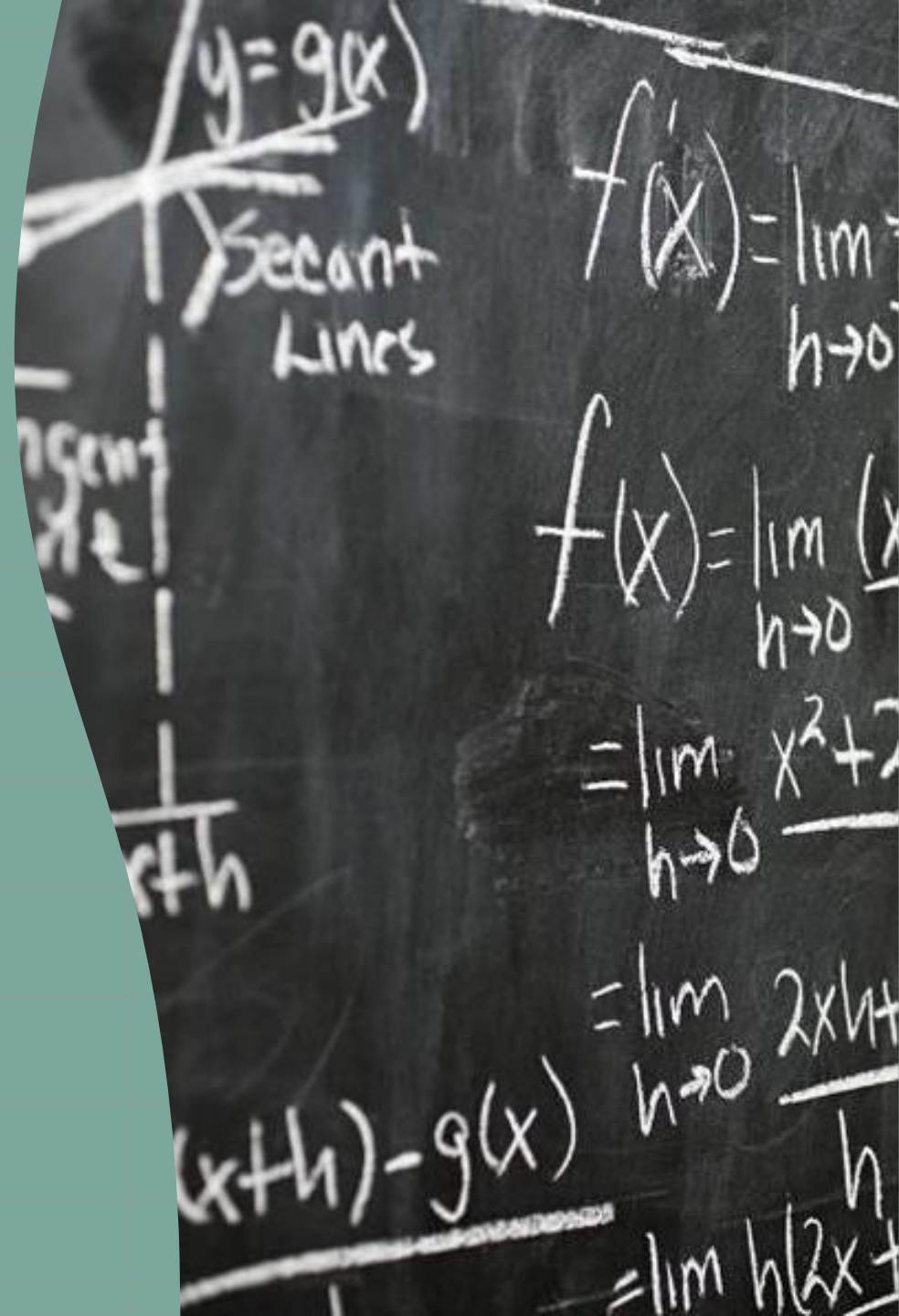
**Centre
de services scolaire
des Hautes-Laurentides**

Québec



Le rapport annuel comprend :

- ↪ Messages de la présidence du conseil d'administration et de la directrice générale
- ↪ Présentation du centre de services scolaire
- ↪ Gouvernance du centre de services scolaire
- ↪ Résultats
- ↪ Utilisation des ressources
- ↪ Remerciements



Message de la présidence du conseil d'administration

L'année 2020-2021 aura vu naître un nouveau mode de gouvernance au Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides (CSSHL).

Composé de 5 parents, de 5 membres de la communauté et de 5 membres du personnel, une passion commune anime tous les membres de ce nouveau conseil d'administration : la mise en place d'un environnement scolaire créatif, ambitieux et durable favorisant la réussite éducative de tous les élèves des Hautes-Laurentides.

Au cours de cette première année marquée par la nouveauté, mais aussi par de grands défis sociétaux liés à la pandémie de Covid-19, les administrateurs ont su naviguer avec une grande motivation et ouverture pour exercer correctement leurs rôles. Leur connaissance de notre milieu et des enjeux qui nous sont propres ont permis de s'assurer de la gestion efficace et efficiente de nos ressources humaines, matérielles et financières dans l'optique de non seulement améliorer la réussite scolaire de nos jeunes, mais aussi de favoriser le développement de citoyens.nes actifs.ves, responsables et engagés.es.

Tout au long de l'année, les administrateurs ont également pu apprécier tout le dévouement, l'agilité et la rigueur des membres du personnel et de l'équipe de direction. Le milieu scolaire a décidément eu son lot de défis en 2020-2021, force est d'admettre que ces verrous ont été accueillis avec énergie, efficacité et engagement afin de minimiser le plus possible les impacts sur les élèves.

En continuant de capitaliser sur la créativité, l'intelligence et la bienveillance de toute la communauté des Hautes-Laurentides, je suis convaincu que, tous ensemble, nous pourrons poursuivre notre objectif : construire un environnement scolaire à la hauteur de nos ambitions.




Luc Stafford

Message de la directrice générale



A stylized, handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julie Bellavance'.

Julie Bellavance

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides (CSSHL) vous présente son rapport annuel 2020-2021. Celui-ci est composé des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2019-2022. Ce dernier fera l'objet d'une révision tout au long de l'année 2021-2022 par l'intermédiaire du comité d'engagement pour la réussite des élèves prévu dans la nouvelle gouvernance scolaire.

La diplomation, la qualification et le taux de sortie sans diplôme

Nous suivons ces données depuis plusieurs années déjà et des progrès ont été réalisés. Nous observons au fil des ans une constante évolution du taux de diplomation et de qualification de nos élèves. Nous avons mis en place différentes actions aux secteurs jeune, adulte et de la formation professionnelle pour maintenir nos taux actuels. L'instauration de différents parcours tant au secondaire qu'à la formation professionnelle donnent accès à une qualification de qualité en plus de contribuer au besoin de main-d'œuvre.

La réussite éducative de nos élèves

L'année 2020-2021 a également été marquée, et ce, malgré tous nos efforts, par de nombreux jours d'école manqués et de continuelles adaptations. Ainsi, les épreuves ministérielles ont été annulées pour une deuxième année consécutive. Un nouveau regard doit être porté sur les services d'enseignement et d'évaluation afin de répondre à ces nombreux changements. Il faut souligner le travail et l'engagement exceptionnels de tout le personnel pour garder les écoles ouvertes, assurer l'apprentissage, la santé et la sécurité de tous durant la pandémie. Maintenant, nous ne sommes pas à l'abri des enjeux de recrutement, de rétention et de rareté de main-d'œuvre. L'année 2020-2021 aura certes aussi été marquée par ces difficultés et de grands tours de force pour combler les besoins en effectif dans toutes les catégories d'emploi.

Un environnement éducatif de qualité

L'éducation va bien au-delà des apprentissages. C'est aussi ce que nous aura appris la pandémie. La santé globale, la santé mentale et la socialisation sont des éléments incontournables pour le développement de nos élèves. Le milieu de l'éducation constitue un filet social important pour notre société. Il faut être très fier de nos réalisations.

Présentation du centre de services scolaire

Les établissements

8 écoles primaires
1 école primaire-secondaire
1 école secondaire
1 centre de formation professionnelle
1 centre d'éducation des adultes
1 école de conduite
2 résidences scolaires

Le territoire

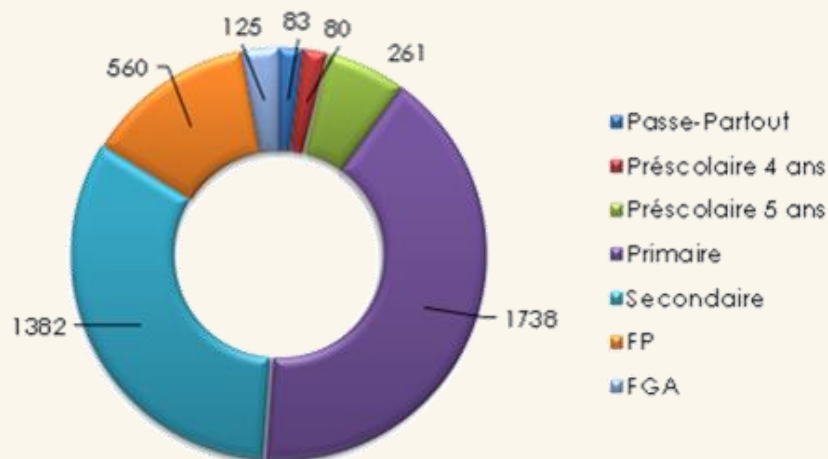
MRC d'Antoine-Labelle – Divisée en 5 districts :

- Du Rapide
- De la Kiamika
- De la Lièvre Sud
- De la Rouge
- De la Lièvre Nord

Superficie : 16 296 km² (72 % des Laurentides)

35 551 habitants (Source : Statistique Canada)

Répartition de notre clientèle



Les faits saillants

- La mise en place de la nouvelle gouvernance scolaire
- Le changement de nom de notre centre de services
- Le renouvellement des conventions collectives
- La rareté de main-d'œuvre
- La pandémie COVID-19
- L'utilisation maximale des technologies

Conseil d'administration

Code d'éthique et de déontologie 2020-2021

Conformément à l'article 328 des dispositions transitoires de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*, le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires continue d'être en vigueur jusqu'à l'adoption du règlement pris en vertu de l'article 457.8 de la *Loi sur l'instruction publique*.

En 2020-2021, aucun manquement à une norme d'éthique ou de déontologie n'a été constaté. Ce code est accessible en s'adressant au secrétariat général ou en consultant le site Internet du CSSHL.

Membres parents



Luc
Stafford
Président



Katy
Legault
Vice-Présidente



Isabelle
Lajeunesse



Mélanie
Lefebvre



Claudy
Harvey

Membres du personnel



Vanessa
Tessier



Véronique
Brault



Éric
Thompson



Sébastien
Bazinet



Nathalie
Riopel

Membres de la communauté



David
Bolduc



Josianne
St-Jean



Olga
Daussà Pastor



Philippe
Larouche



Véronique
Grenier

Conseil d'administration

Réalisations du conseil d'administration

- ✓ Assermentation des membres, nomination à la présidence et à la vice-présidence, durée des mandats, nomination aux différents comités prévus par la *Loi sur l'instruction publique*
- ✓ Règles de fonctionnement
- ✓ Délégation de pouvoirs
- ✓ Formation de l'ÉNAP
- ✓ Plans d'effectif des différentes catégories de personnel
- ✓ Politique d'admission et d'inscription des élèves
- ✓ Politique d'achat
- ✓ Adoption du budget 2021-2022

Divulgence d'actes répréhensibles

Il n'y a eu aucune divulgation d'actes répréhensibles.

Calendrier des séances tenues

Dates	Type de séances
20 octobre 2020	Ordinaire
17 novembre 2020	Ordinaire
15 décembre 2020	Extraordinaire
12 janvier 2021	Extraordinaire
16 février 2021	Extraordinaire
23 mars 2021	Ordinaire
18 mai 2021	Ordinaire
29 juin 2021	Ordinaire

Comité consultatif de transport

Comité de vérification

Comité de gouvernance et d'éthique

Comité des ressources humaines

Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)

Liste des comités obligatoires et des membres

Une liste exhaustive des membres est disponible en annexe.

Lines

$f(x) = \lim_{h \rightarrow 0} \frac{(x+h)^2 - x^2}{h}$

$= \lim_{h \rightarrow 0} \frac{x^2 + 2xh + h^2 - x^2}{h}$

$= \lim_{h \rightarrow 0} \frac{2xh + h^2}{h}$

$= \lim_{h \rightarrow 0} (2x + h)$

$= 2x$

Tangent line

$x+h$

x

Résultats

Orientation 1 : Améliorer la réussite des élèves

Objectif 1 : Favoriser la persévérance, la diplomation et la qualification

Cible 1 : Porter de 73,9 % à 78 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification d'ici 2022.

(MEQ : 90 % d'ici 2030)

	2010 (2016-2017)	2011 (2017-2018)	2012 (2018-2019)	2013 (2019-2020)
Québec (Réseau public)	77,7%	81,8%	81,7%	81,7%
CSSHL	73,9%	74,5%	78,8%	78,8%

Nos plus récentes données nous indiquent que la cohorte 2013 a maintenu le taux de diplomation et de qualification à 78,8 %.

La situation du taux de diplomation et de qualification au secondaire après 7 ans est stable à l'échelle provinciale. Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides observe cette même manifestation. Celle-ci peut s'expliquer, entre autres, par l'absence d'épreuve liée à la situation pandémique. Aucune modération des résultats n'a été appliquée ces deux dernières années.

Aussi, il faut savoir que le diplôme d'études secondaires (DES) est celui le plus obtenu. La qualification au niveau des parcours de la formation préparatoire au travail (FPT), des métiers semi-spécialisés (FMSS) et du centre de formation en entreprise et récupération (CFER) demeure un défi.

La part de contribution à ces résultats au niveau de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle est assez stable.

Orientation 1 : Améliorer la réussite des élèves

Objectif 1 : Favoriser la persévérance, la diplomation et la qualification

Cible 2 - A : Réduire l'écart de diplomation-qualification entre les garçons (G) et les filles (F) de 14,9 % à 12,5 % d'ici 2022.

(MEQ : Réduire de moitié d'ici 2030)

	2009 (2015-2016)		2010 (2016-2017)		2011 (2017-2018)		2012 (2018-2019)		2013 (2019-2020)	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Québec					77,6%	86,1%	77,3%	86,4%	77,5%	86,3%
					8,5%		9,1%		8,8%	
CSSHL	66,1%	81,0%	67,3%	81,0%	67,6%	80,8%	75,4%	82,7%	76,8%	77,7%
	14,9%		13,7%		13,2%		7,3%		0,9%	

Pour ces deux dernières années, nous pouvons parler d'atteinte de notre cible. Nous réussissons à garder de plus en plus nos garçons à l'école jusqu'à l'obtention d'une diplomation ou d'une qualification. Maintenant, nous observons pour la cohorte 2013 une forte diminution de la diplomation-qualification chez les filles. Nous prenons conscience de cette situation et la trouvons préoccupante. Selon les plus récentes informations obtenues par le ministère, les filles auraient été particulièrement touchée par la pandémie. De ce fait, le ministère a déployé des mesures liées à la santé et au bien-être.

Orientation 1 : Améliorer la réussite des élèves

Objectif 1 : Favoriser la persévérance, la diplomation et la qualification

Cible 2 -B : Réduire l'écart de diplomation-qualification entre les EHDAAs et les élèves du régulier (R) de 29,5 à 24,5 d'ici 2022.

(MEQ : Réduire de moitié d'ici 2030)

	2009 (2015-2016)		2010 (2016-2017)		2011 (2017-2018)		2012 (2018-2019)		2013 (2019-2020)	
	R	EHDAAs	R	EHDAAs	R	EHDAAs	R	EHDAAs	R	EHDAAs
CSSHL	82,7%	53,2%	86,3%	52,5%	84,6%	55,3%	88,6%	52,8%	89,7%	59,1%
	29,5%		33,8%		29,3%		35,8%		30,6%	

Au Québec, il est observé que le taux de diplomation et de qualification des élèves déclarés EHDAAs au début de leur secondaire est significativement inférieur à celui des autres élèves. Malgré ce fait, l'écart entre les deux (2) groupes d'élèves tend à diminuer au niveau provincial. Il faut aussi savoir que la part des EHDAAs dans les nouveaux élèves inscrits au secondaire a continuellement augmenté au cours des dernières années, ce qui est également observé sur notre territoire.

À notre centre de services, les résultats demeurent instables. Nous ne réussissons pas à diminuer cet écart entre ces deux groupes. Une proportion importante d'élèves ayant des besoins particuliers entrent au secondaire. Les réflexions entourant le passage du primaire vers le secondaire ainsi que la différenciation pédagogique sont amorcées.

Orientation 1 : Améliorer la réussite des élèves

Objectif 1 : Favoriser la persévérance, la diplomation et la qualification

Cible 3 : Porter à 12 % le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification d'ici 2022.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
CSSHL	10,2%	14,4%	17,5%	N/A	N/A

La plus récente donnée du taux de sorties sans diplôme ni qualification se situait à 17,5 % pour les élèves de la cohorte 2018-2019. Une amélioration de 4,9 % était observée entre 2010-2011 (22,4 %) et 2018-2019 (17,5 %). Malgré l'absence de données récentes, la situation est suivie de près localement. Nous observons une situation similaire aux dernières années ne pouvant pas confirmer une augmentation du taux de décrochage.

Cible 4 : Porter de 8,2 % à 7,5 % la proportion d'élèves entrants à 13 ans ou plus au secondaire, d'ici 2022.

(MEQ : D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Québec	89,0%	89,2%	90,2%	90,8%	91,6%
	11%	10,8%	9,8%	9,2%	8,4%
CSSHL	91,8%	91,0%	93,5%	96,0%	94,3%
	8,2%	9%	6,5%	4%	5,7%

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides a atteint sa cible ces trois dernières années contribuant ainsi à l'atteinte de la cible du ministère.

Il faut savoir que le CSSHL a continuellement amélioré l'atteinte de cette cible tout au long des 10 dernières années, et ce, en soutenant nos établissements dans l'ajustement de pratique d'enseignement et d'évaluation et en mettant en place un modèle d'intervention à trois niveaux au sein de ses établissements.

Orientation 1 : Améliorer la réussite des élèves

Objectif 2 : Augmenter les résultats scolaires, notamment en français

Cible 5 : Porter à 88 % le taux de réussite à l'épreuve MEQ d'écriture de la 4^e année du primaire d'ici 2022.

(MEQ : 90 % d'ici 2030)

	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021
Québec						N/A	N/A
CSSHL	77%	84%	87%	83%	86%	N/A	N/A

Il faut d'abord savoir que pour l'année 2019-2020 et pour l'année 2020-2021, toutes les épreuves du centre de services scolaire et ministérielles ont été annulées. De ce fait, les enseignants ont eu à indiquer pour l'année 2019-2020 si l'élève était en réussite (R) ou en non-réussite (NR) alors que pour l'année 2020-2021 un bulletin final a été produit en évaluant toutes les compétences disciplinaires.

Suite aux recommandations émises par le ministère, des données d'observations provenant de sources variées ont été recueillies afin de constituer le résultat final de l'élève.

Ainsi, nous sommes en mesure d'observer que le taux de réussite au bulletin selon ce calcul a été de 86 % pour juin 2021. Nous maintenons ainsi la tendance acquise au fil des ans.

Cible 6 : Porter à 80 % le pourcentage d'élèves obtenant un résultat de 70 et plus à l'épreuve CSS de lecture de la 2^e année du primaire d'ici 2022.

	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021
CSSHL	74%	79%	75%	85%	83%	N/A	N/A

Tout comme le ministère, nous n'avons pas mis en place d'épreuve locale en juin 2021. Ainsi, nous avons utilisé le résultat final au bulletin pour suivre la progression des élèves. Nous constatons que 75 % de nos élèves ont obtenus 70 % et plus pour la compétence "lire", ce qui constituerait une diminution pour l'atteinte de cette cible.

Le taux de réussite s'inscrit quant à lui à 91 %.

La réussite de nos élèves en lecture à leur entrée au primaire et tout au long de leur parcours scolaire demeure une priorité pour nous.

Orientation 1 : Améliorer la réussite des élèves

Objectif 2 : Augmenter les résultats scolaires, notamment en français

Cible 7 : Porter à 68 % le pourcentage d'élèves obtenant un résultat de 70 % et plus à l'épreuve MEQ de lecture de la 6^e année du primaire d'ici 2022.

	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021
Québec						N/A	N/A
CSSHL	57%	75%	66%	57%	77%	N/A	N/A

Il en va de même pour les élèves de la 6^e année, il n'y a pas eu d'épreuves ministérielles de lecture en juin 2021. Ainsi, nous avons utilisé le résultat final au bulletin pour suivre la progression des élèves. Nous observons, un résultat de 67 % de nos élèves ayant obtenus 70 % et plus pour la compétence "lire". Le taux de réussite s'inscrit à 88 % au résultat final en lecture.

Nous constatons tout de même que 33 % de nos élèves de 6^e année demeurent vulnérables, ce qui nous indique un enjeu important qui permettra à nos équipes de rester vigilantes quant à l'entrée des élèves au secondaire.

Cible 8 : Porter à 69 % le taux de réussite à l'épreuve CSS de lecture de la 2^e année du secondaire d'ici 2022.

	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021
CSSHL	66%	60%	64%	86%	61%	N/A	N/A

Pour les élèves de la 2^e année du secondaire, la passation d'épreuve locale a également été annulée. De ce fait, nous avons plutôt considéré le résultat final de fin de cycle au bulletin pour nos élèves. Celui-ci se situe à 82 %.

Ce résultat amène son lot de questionnements en lien avec le contexte actuel, mais aussi sur les pratiques évaluatives. L'année 2021-2022 permettra de regarder ces résultats avec les équipes concernées.

Orientation 1 : Améliorer la réussite des élèves

Objectif 2 : Augmenter les résultats scolaires, notamment en français

Cible 9 : Porter à 78 % le taux de réussite à l'épreuve CSS de lecture de la 5^e année du secondaire d'ici 2022.

	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021
CSSHL		84%	87%	83%	86%	N/A	N/A

Les élèves de la 5^e année du secondaire n'ont pas eu d'épreuve locale. Le résultat final de nos élèves en lecture se situe à 91 %.

Rappelons que ces élèves ont vécu une partie de l'année en enseignement à distance.

Afin de préparer leur entrée au collégial, nous avons tenu quelques rencontres avec nos partenaires pour planifier l'arrimage et assurer une bonne transition pour nos élèves.



Orientation 1 : Améliorer la réussite des élèves

Objectif 2 : Augmenter les résultats scolaires, notamment en français

Cible 10 : Mettre en œuvre différentes actions afin de contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du centre de services scolaire d'ici 2022.

(MEQ : Augmenter de 5 points de pourcentage la part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie selon les résultats du PEICA de 2022)

Le PEICA (2012) confirmait que 53,3 % de la population québécoise n'atteignaient pas le niveau 3 en littératie chez la population active de 16 à 65 ans. Le PEICA inclut 5 niveaux. Le niveau 3 est le seuil jugé nécessaire pour comprendre des textes plus longs et plus complexes présentant plusieurs informations.

Au Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides nous évaluons que la tendance en littératie de notre clientèle adulte se situe au niveau 2.

Notre centre de formation générale des adultes poursuit ses actions en mettant en place des services :

- ✓ Accompagnement académique
- ✓ Dépistage en lecture
- ✓ Services d'orthopédagogie
- ✓ Coenseignement
- ✓ Outils de suivi
- ✓ Suivi individualisé et de groupe
- ✓ Tutorat
- ✓ Études de cas personnalisés



Orientation 1 : Améliorer la réussite des élèves

Objectif 3 : Mettre en œuvre différentes actions pour assurer des transitions réussies, particulièrement entre le primaire et le secondaire

Cible 11 : Réduire l'écart de 5 % entre le taux de réussite à l'épreuve MEQ en lecture de la 6^e année du primaire et l'épreuve CSS de la 2^e année du secondaire, d'ici 2022.

	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017	Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021
CSSHL	8%	19%	12%	3%	24%	N/A	N/A

Le suivi de cohorte n'est pas réalisable par l'intermédiaire de l'épreuve ni des résultats finaux. Toutefois, nos deux écoles secondaires sont interpellées afin de s'assurer de mettre en place les meilleures pratiques pour soutenir les élèves dans le maintien de leurs résultats.



ORIENTATION 2 : Adopter des pratiques éducatives, d'enseignement, d'évaluation et de gestion efficaces en milieu défavorisé, notamment en lecture

Objectif 1 : Assurer le développement professionnel au regard de la mise en place des pratiques éducatives, d'enseignement, d'évaluation et de gestion efficaces, notamment en lecture et en assurer le suivi au regard de l'application

Cible 12 : D'ici 2022, l'ensemble des enseignants mettra en place les pratiques d'enseignement ciblées en fonction des besoins de la clientèle, des forces et des ressources du milieu.

L'année 2020-2021 a permis de poursuivre les démarches réflexives en ce qui concerne l'enseignement et l'évaluation des programmes de l'école québécoise.

En effet, les apprentissages à prioriser, déterminés par le ministère de l'Éducation, nous ont amené à faire des réajustements en ce qui concerne la planification de l'enseignement. Les orientations ministérielles ont aussi permis de revenir à l'évaluation au service de l'apprentissage.

Un des moyens ciblés afin de réduire les écarts de réussite entre les élèves a été l'accompagnement d'une chercheuse de l'Université de Montréal, auprès du Service des ressources éducatives (SRÉ), des directions ainsi que des enseignants.

Cible 13 : D'ici 2022, l'ensemble des gestionnaires mettra en place les pratiques de gestion ciblées en fonction des besoins, des forces et des ressources du milieu.

Le début de l'année scolaire a permis de remettre en place les communautés de pratique (CoP) pour une cinquième année consécutive. En raison du contexte de la deuxième partie de l'année, les CoP n'ont pas eu lieu. Toutefois, force est de constater que les compétences développées au fil des ans à travers les CoP ont permis d'observer un leadership pédagogique élevé de la part de nos gestionnaires ainsi que la force de collaboration de nos équipes.



ORIENTATION 3 : Offrir un environnement éducatif de qualité

Objectif 1 : Assurer le recrutement et la rétention du personnel, notamment des ressources enseignantes, professionnelles et techniques pour répondre aux besoins des élèves

Cible 14 : D'ici 2022, le CSSHL mettra en œuvre différentes actions pour assurer le recrutement et la rétention des ressources.

La conjoncture actuelle de rareté de main-d'œuvre, voire de pénurie pour certains emplois, le contexte d'ajouts de services ainsi que la situation pandémique ont nécessairement accentué les difficultés à répondre à tous les besoins de main-d'œuvre dans notre organisation. Afin de pallier ces difficultés, le Service des ressources humaines (SRH) du CSSHL a posé de nombreux gestes afin de favoriser le recrutement et la rétention du personnel, dont quelques actions sont citées ci-dessous.

Pour le recrutement, le recours à des sites spécialisés s'est maintenu. Des affichages fréquents ont eu cours afin de bonifier les banques de candidatures. Une entrevue de présélection est réalisée dès la réception d'une nouvelle candidature afin de favoriser le recrutement. La dotation des postes est centralisée de façon à optimiser le déploiement des ressources et l'équité des services.

Le SRH a de plus adhéré à plusieurs activités de recrutement de personnel par des plateformes numériques ou « en ligne ». À cet effet, notre organisation a collaboré à la démarche de recrutement du ministère de l'Éducation, « Je réponds présent en éducation ». La participation aux démarches d'un partenaire du milieu, c'est-à-dire Zone Emploi, s'est aussi poursuivie (salon de l'emploi; aide au recrutement par le biais du service de promotion des emplois de notre MRC; accompagnement pour l'intégration dans notre milieu). Le SRH a aussi continué d'être présent aux autres initiatives locales telle la Table des ressources humaines.

Par ailleurs, la promotion des emplois en demande est effectuée auprès des étudiants par des visites dans les milieux scolaires. Le CSSHL favorise également l'accueil d'un nombre important de stagiaires, autant dans les programmes collégiaux qu'universitaires, afin de permettre aux étudiants de connaître et d'intégrer notre milieu.

Concernant la rétention de personnel au CSSHL, une de nos pratiques s'inscrit dans le soutien et l'accompagnement offert au nouveau personnel. En ce sens, notre programme d'insertion professionnelle s'adresse à toutes les catégories de personnel qui comptent cinq années et moins dans leur profession. Ce programme se décline en quatre différents volets. Le premier volet consiste en l'accueil du nouveau personnel qui s'est fait de façon différente cette année vu les restrictions sanitaires. Les rassemblements étant impossibles, nous avons contacté personnellement chaque nouvel employé pour lui remettre le guide d'accueil lui permettant de se référer sur différents sujets. En deuxième volet, le mentorat a permis de guider et de soutenir 26 nouveaux employés en 2020-2021. En troisième volet, les différentes formations offertes par le SRÉ sont un incontournable pour mieux accompagner tout ce nouveau personnel. Enfin, en quatrième volet, l'organisation des « 4 à 6 réseautage » a dû être annulée relativement aux mesures sanitaires en vigueur.

ORIENTATION 3 : Offrir un environnement éducatif de qualité

Objectif 2 : Mettre en place les conditions pour le déploiement d'une culture de collaboration autant à l'interne qu'à l'externe

Cible 15 : D'ici 2022, l'ensemble des établissements aura une communauté d'apprentissage professionnelle.

L'année 2020-2021 et le contexte de la pandémie nous ont amené à revoir les modalités de rencontres pour les communautés de pratique et pour les communautés d'apprentissage professionnelles. Pour les directions d'établissement et l'équipe du Service des ressources éducatives, quatre rencontres ont eu lieu de façon virtuelle et en demi-journée. Quant aux écoles, certaines communautés d'apprentissage ont été maintenues et d'autres non. Les sujets abordés ont principalement permis de réfléchir sur notre modèle d'accompagnement, les cibles présentes à notre PEVR, les écarts de réussite causés par la pandémie, l'évaluation ainsi que l'art du questionnement et de l'écoute. Nous pouvons affirmer que le travail collaboratif effectué ces dernières années au sein de notre centre de services a été d'une grande utilité au courant de cette année. Les compétences professionnelles acquises nous ont grandement aidé.

Cible 16 : D'ici 2022, plusieurs organismes de la communauté travailleront de concert avec le centre de services scolaire pour la réussite des élèves.

Le Centre de services scolaire compte sur de nombreux collaborateurs et partenaires dans le cadre de la réussite éducative et de la persévérance scolaire. Ces collaborateurs et partenaires contribuent à notre mission et sont une grande richesse pour nous. La pandémie nous a aussi fait connaître d'autres partenaires importants pour la santé et le bien-être des enfants et leurs familles.



ORIENTATION 3 : Offrir un environnement éducatif de qualité

Objectif 3 : Mettre en place les conditions pour que les élèves du primaire bougent 60 minutes par jour

Cible 17 : D'ici 2022, 100 % de nos écoles primaires feront bouger leurs élèves 60 minutes par jour.

À l'école on bouge permet aux écoles de poursuivre des récréations actives, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, comportant des activités animées en collaboration avec des surveillants, des éducateurs et du personnel des services de garde.

En voici quelques exemples :

- Des corridors actifs font leur apparition dans plusieurs de nos écoles.
- Des sorties plein air permettent à nos élèves de visiter plusieurs sites accessibles dans notre région et de favoriser l'activité physique à l'extérieur.
- L'instauration d'un programme de marche se réalise également dans plusieurs écoles. Ce programme est vécu autant en classe qu'en gymnase et à l'extérieur. Il permet d'augmenter le nombre de minutes actives au courant de la journée.
- Une communauté de pratique sur l'enseignement en plein air sera aussi mise en place. Elle permettra aux intervenants de nos différentes écoles de partager des bonnes pratiques en matière d'activités physiques en plein air.
- La revitalisation de plusieurs cours d'écoles est également en chantier.



Nature des plaintes officielles

La responsable des plaintes du centre de services scolaire a traité 26 plaintes.

La nature des plaintes portait sur :

- ❖ Les demandes de choix d'école (3)
- ❖ Le personnel (7)
- ❖ La violence (7)
- ❖ Le transport scolaire (3)
- ❖ La santé et la sécurité (1)
- ❖ Les services aux EHDA (3)
- ❖ Les substances illicites (1)
- ❖ Le code de vie à l'école (1)

Nature des actes d'intimidation et de violence répertoriés dans les écoles

Le Centre de services scolaire est en mesure de connaître, de façon distincte pour chacune des écoles, la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de la direction générale par les directions d'école.

Pour le traitement des plaintes, diverses interventions ont été effectuées auprès des auteurs, des victimes, des témoins et des parents concernés. Aucune situation n'a fait l'objet d'une plainte auprès du Protecteur de l'élève.

Lutte contre l'intimidation et la violence

Fréquence des événements déclarés

Établissement scolaire	Violence (fréquence des événements)	Intimidation (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
École de la Madone et de la Carrière	De 10 à 19	Aucun	0%
École de Ferme-Neuve et des Rivières	De 20 à 39	De 10 à 19	0%
École de la Lièvre-Sud	Moins de 10	Moins de 10	0%
École aux Quatre Vents	Moins de 10	Aucun	0%
École du Val-des-Lacs	40 et plus	Moins de 10	0%
École des Trois Sentiers	40 et plus	De 10 à 19	0%
École Jean-XXIII	De 10 à 19	Aucun	0%
École Saint-Eugène	40 et plus	40 et plus	0%
École Polyvalente Saint-Joseph	De 20 à 39	De 10 à 19	0%
École du Méandre	De 10 à 19	Moins de 10	0%

Demandes d'accès à l'information

Nous avons reçu 24 demandes d'accès à l'information.

Lines

$f(x) = \lim_{h \rightarrow 0} \frac{(x+h)^2 - x^2}{h}$

$= \lim_{h \rightarrow 0} \frac{x^2 + 2xh + h^2 - x^2}{h}$

$= \lim_{h \rightarrow 0} \frac{2xh + h^2}{h}$

$= \lim_{h \rightarrow 0} (2x + h)$

$= 2x$

$f(x) = 2\sqrt{x}$

Tangent line

$x+h$

Utilisation des ressources

États financiers

REVENUS

	2019-2020	2020-2021
Subventions du MEQ	60 745 741 \$	66 043 157 \$
Taxe scolaire	3 911 020 \$	4 024 989 \$
Investissements	4 476 861 \$	4 767 067 \$
Autres	4 019 402 \$	3 970 535 \$
Total des revenus	73 153 024 \$	78 805 748 \$

Vous pouvez consulter le document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières* de l'exercice terminé le 30 juin 2021. Il est également disponible sur le site Internet du CSSHL dans la *section Politiques et règlements* sous l'onglet Ressources Financières.

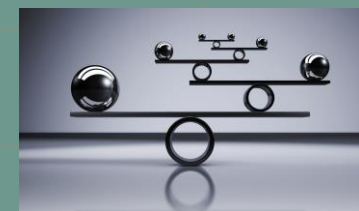
Le CSSHL a enregistré un déficit d'opération de 2 412 728 \$ pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2021. Le règlement sur l'équité salariale visant certains corps d'emploi et les offres salariales reliées aux différentes conventions collectives, qui sont non financés au 30 juin, expliquent ce déficit.

EXCÉDENT ACCUMULÉ

	2020-2021
Surplus cumulé au 30 juin 2020	5 387 215 \$
Redressement affectés aux exercices antérieurs	(20 564 \$)
Résultat de l'exercice	(2 412 728 \$)
Surplus cumulé au 30 juin 2021	2 953 923 \$

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

	2019-2020	2020-2021
Activités éducatives	60 637 614 \$	62 544 838 \$
Activités administratives	3 001 198 \$	3 058 896 \$
Entretien de biens, meubles et immeubles	4 001 912 \$	4 599 189 \$
Activités connexes	2 028 528 \$	6 193 965 \$
Investissements	4 286 977 \$	4 821 588 \$
Total des dépenses	73 956 229 \$	81 218 476 \$
Résultat net de l'exercice	(803 205 \$)	(2 412 728 \$)



Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

Cette loi nous oblige à nous conformer à des mesures concernant la gestion ou le contrôle des effectifs. Par conséquent, le ministère de l'Éducation (MEQ) nous a transmis une cible à respecter pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Cette cible est fixée à 1 267 051 heures rémunérées.

Dénombrement des effectifs du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

	AVRIL 2020 À MARS 2021			
	Heures travaillées	Heures supplémentaire	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	70 564,84	0,00	70 564,84	44
Personnel professionnel	71 276,99	3,00	71 279,99	58
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	559 865,31	1 245,66	561 110,98	725
Personnel de bureau, technicien et assimilé	447 959,19	1 030,66	448 989,84	566
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	116 290,94	420,22	116 711,16	162
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 265 957,27	2 699,54	1 268 656,81	1 555

En se référant au tableau ci-contre, on observe un léger dépassement de 1 606 heures par rapport à la cible de 1 267 051 heures fixée par le ministère. Il est à noter que la cible a été établie en fonction d'une année de référence comportant 260 jours ouvrables, alors que la période visée comporte 261 jours ouvrables. En calculant la cible sur une base de 261 jours, on obtient 1 271 924 heures. Avec ce redressement, le nombre d'heures rémunérées respecte la cible.

Les contrats de service

Les contrats de service et d'approvisionnement comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, déterminés par le Conseil du trésor, sont au nombre de huit (8) et ils représentent une valeur annuelle d'environ 1 499 000 \$ avant taxes.

Entretien de ses ressources matérielles

Cible 18 : D'ici 2022, tous les bâtiments du parc immobilier seront dans un bon ou très bon état (Indice de vétusté physique inférieur à 10 %).

37 projets ont été réalisés donnant lieu à des investissements de 8,35 M\$ en travaux de construction.

Ventilation, insonorisation, éclairage (2 projets)	3 M\$
Réfection d'enveloppe de bâtiment, réfection d'entrée (1 projet)	1,2 M\$
Électricité / plomberie (3 projets)	1,1 M\$
Qualité d'air - échangeur d'air (1 projet)	700 000 \$
Rénovation - plancher, plafond et éclairage (2 projets)	620 000 \$
Stationnement / aménagement de terrain (3 projets)	450 000 \$
Accès pour mobilité réduite / monte-personne (1 projet)	400 000 \$
Réfection de toiture et devanture (3 projets)	350 000 \$
Transformation d'espace (1 projet)	60 000 \$
Améliorations / santé-sécurité / autres (20 projets)	870 000 \$



Remerciements

Tout comme l'année 2019-2020, l'année 2020-2021 aura été remplie de surprises et de défis.

Nous ne pouvons qu'être fiers de nous. Fiers d'avoir été là ensemble quotidiennement à se questionner, à solutionner, à s'adapter. Fiers de se serrer les coudes entre nous pour un collègue, un élève, sa famille.

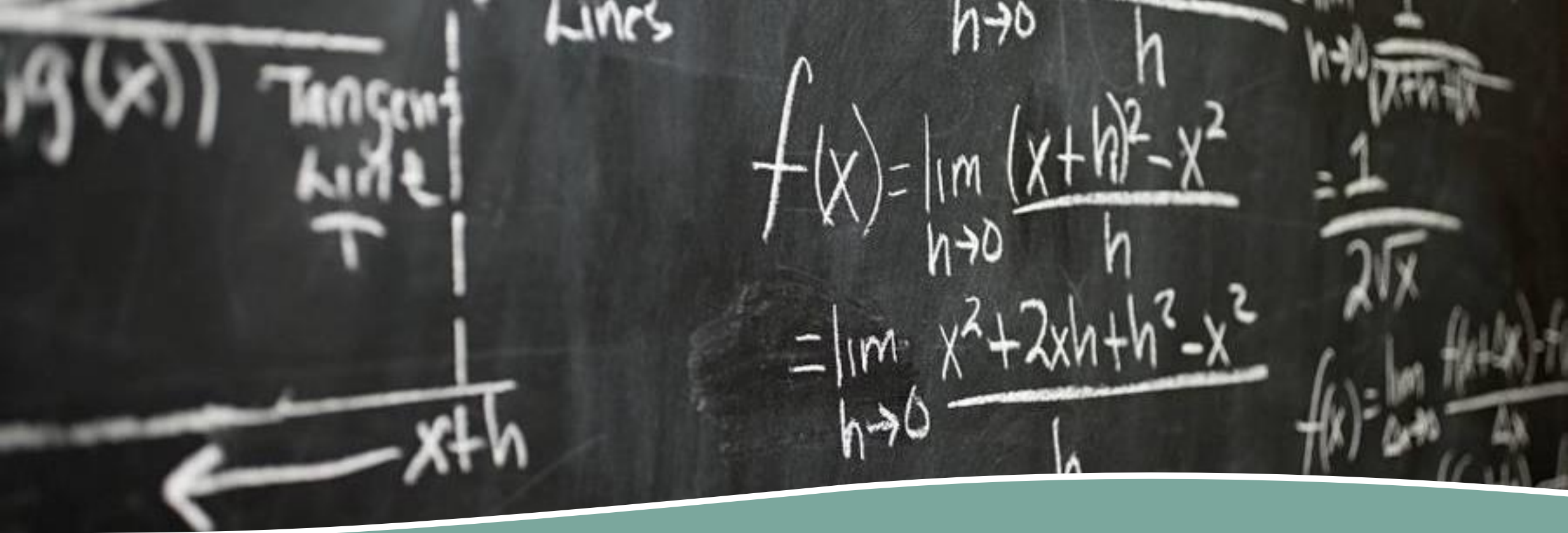
Les résultats que nous observons et que nous colligeons au fil des ans sont le résultat de beaucoup d'efforts de la part de notre organisation, de la part des gens de terrain, vous, le personnel des écoles et tout particulièrement par vous, les enseignants.

Nous observerons ces prochaines années les impacts de cette pandémie sur les tout-petits qui ne sont pas encore à l'école, sur nos jeunes du primaire et du secondaire, sur nos jeunes adultes et nos éventuelles familles. De nouveaux enjeux apparaîtront. Nous y serons sensibles et attentifs, car l'engagement que j'ai pu observer ces derniers mois à travers chacun de vous est certainement une énorme richesse pour notre centre de services.

Sachez que je suis là et que je suis entièrement consciente de tout le travail qui s'effectue quotidiennement. Et pour tout cela, je vous remercie.

Julie





Annexes

Composition des comités
Rapport du Protecteur de l'élève

Comité consultatif de transport

Lefebvre, Mélanie	Membre parent (CA)
Daussà Pastor, Olga	Membre de la communauté (CA)
Lajeunesse, Isabelle	Représentante du comité de parents
Guénette, Mylène	Directrice d'établissement
Bellavance, Julie	Directrice générale
Fex, Jacinthe	Directrice du SSGTR

Comité de vérification

Stafford, Luc	Membre parent (CA)
Tessier, Vanessa	Membre du personnel (CA)
Larouche, Philippe	Membre de la communauté (CA)
Bellavance, Julie	Directrice générale
Lamoureux, Annie	Directrice du SRF
Ducharme, Nathalie	Directrice d'établissement

Comité de gouvernance et d'éthique

Legault, Katy	Membre parent (CA)
Thompson, Éric	Membre du personnel (CA)
Bolduc, David	Membre de la communauté (CA)
Bellavance, Julie	Directrice générale
Fex, Jacinthe	Secrétaire générale

Comité des ressources humaines

Grenier, Véronique	Membre de la communauté (CA)
Harvey, Claudy	Membre parent (CA)
St-Jean, Josianne	Membre de la communauté (CA)
Bellavance, Julie	Directrice générale
Plouffe, Manon	Directrice du SRH

Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)

Bellavance, Julie	Directrice générale
Côté, Nancy	Cadre du SRÉ
Paré, Mélanie	Chercheure
Bilodeau, François	Directeur d'établissement primaire
Dumoulin, Mariève	Directrice d'établissement primaire
Guénette, Mylène	Directrice d'établissement primaire
Ducharme, Nathalie	Directrice d'établissement secondaire
Boulianne, Éline	Directrice d'établissement secondaire
Brousseau, Marie-Hélène	Directrice d'établissement FGA
Mainville, Vincent	Directeur d'établissement FP
Brault, Véronique	Enseignante secteur primaire
Serra-Reid, Julie	Enseignante secteur secondaire
Désormeaux, Marie-Ève	Enseignante FGA
Dufresne, Lyne	Enseignante FP
Valiquette, Judy-Anne	Personnel professionnel
Ouellette, Jean-François	Personnel de soutien

La composition des comités

Rapport du protecteur de l'élève (extrait)

Note : Le rapport intégral du Protecteur de l'élève est disponible au secrétariat général du centre de services scolaire.

« Au cours de l'année scolaire 2020-2021, aucune plainte nouvelle n'a nécessité notre attention qui demandait un rapport formel au Conseil d'administration ou à la Direction générale.

[...] Nous avons reçu très peu de demandes d'information par courriel ou par téléphone pour le CSSHL. Un nombre minimal a retenu notre attention au cours de cette dernière année.

Nous avons eu quelques communications de parents concernés avec des incidents de violence et d'intimidation dans un établissement en particulier. Nous avons invité ces personnes à utiliser le mécanisme de traitement des plaintes en débutant par la direction de l'école concernée pour ensuite escalader au Centre de services scolaire si jugé nécessaire.

Nous avons également reçu un appel d'un parent insatisfait du fait que son enfant de cinq (5) *ans* ne soit scolarisé dans aucun établissement du CSSHL, nous l'avons aussi invité à utiliser le mécanisme de traitement des plaintes puisqu'il était évident que le parent n'avait pas encore épuisé ce mécanisme.

[...] Nous avons aussi constaté au courant de l'année scolaire 2020-2021 tout comme en 2019-2020 que nous avons très peu de demandes d'information (par courriel ou par téléphone) concernant les établissements du CSSHL. À notre avis, c'est un indice que le processus de règlement des plaintes mis en place donne les résultats escomptés et que les personnes concernées, à chacune des étapes du processus, s'acquittent bien de leur rôle.

Un faible taux de plaintes, courriels et appels de la clientèle du CSSHL porte à croire que le Centre de services scolaire et son personnel gèrent les plaintes des parents et élèves de façon à ce que des solutions et résolutions sont trouvées/atteintes sans la nécessité de l'intervention du Protecteur de l'élève.

[...] nous estimons que les parents ou élèves du CSSHL peuvent facilement trouver l'information qu'ils recherchent relativement au Protecteur de l'élève.

[...] Il est également intéressant de noter que les coordonnées de la responsable du traitement des plaintes et Secrétaire générale se trouvent facilement sur le site Internet du CSSHL ce qui n'est pas le cas pour tous les Centres de services scolaire. Nous estimons que cette facilité à trouver ses coordonnées et donc de pouvoir communiquer avec elle démontre une ouverture de la part du CSSHL à résoudre les insatisfactions des parents rapidement et d'éviter que les plaintes continuent de cheminer dans le processus de traitement des plaintes pour se rendre jusqu'au Protecteur de l'élève. Nous saluons cette disponibilité de la responsable du traitement des plaintes, ce qui, à notre avis, permet aux parents de discuter avec elle et de tenter de régler des situations difficiles plus tôt dans le processus.

Nous avons également pu constater la disponibilité et l'ouverture du Secrétariat général à discuter des dossiers et à tenter de les régler. Le Secrétariat général nous a permis d'agir à titre de facilitateur, communicateur et médiateur dans un dossier alors que certains Centres de services scolaire auraient pu refuser l'intervention du Protecteur de l'élève de façon « prématurée » dans un dossier.

[...] En conclusion, notre recommandation est de poursuivre, selon la même vigilance, la même disponibilité, la même ouverture et le même professionnalisme, l'application de ce processus de règlement des plaintes et de continuer à porter une attention particulière et vigilante à l'information des parents des élèves et des élèves adultes. »